



## COMPTE RENDU DU CTL DU 25 JUIN 2020

**En liminaire**, la CGT a revendiqué, une nouvelle fois, la tenue de CAP Nationales et Locales pour les mutations, avec la transmission des documents qui étaient à disposition des élus en CAP. L'ordre du jour ne comprenait que des points d'information ne prêtant pas à un véritable dialogue contradictoire (à part l'approbation des PV précédents..). Ce CTL s'est tenu en audioconférence, la direction se trouvant dans l'incapacité matérielle d'organiser cette réunion en présentiel ! Ce problème explique certainement l'absence de réponse de la direction à notre demande, formulée à deux reprises, pour l'élargissement de la convocation à tous les élus.

### NRP

Le directeur a annoncé la reprise de la concertation en septembre / octobre avec notamment les élus (suite aux élections municipales).

### POINT D'ETAPE SUR LA REPRISE D'ACTIVITE

En chiffre (et selon les remontées des chefs de service) :

Au 23/06/20 :   68 % des agents en présentiel  
                  11 % en télétravail  
                  4 % en ASA (autorisation spéciale d'absence)

Concernant la réouverture des sites à l'accueil du public, les trésoreries de Saint Hippolyte du Fort et d'Anduze (sites tests) ont ouvert leurs accueils le vendredi 19 juin, dans le respect des règles sanitaires pour les agents comme pour les usagers.

Le site de Beaucaire reste fermé en raison de la situation sanitaire de cette commune (cluster).

1 vigile sera présent sur le site de Saintenac, et 1 vigile à Saint Privat.

(Et 1 vigile prévu pour Gard Amendes début juillet)

Des visites CHSCT sont prévues sur les plus gros sites pour vérifier le respect des règles sanitaires.

## **PRIME COVID**

La prime devrait être versée sur la paie du mois de juillet. 2 primes ont été retenues (330 euros et 1000 euros).

Le directeur indique que la liste des agents susceptibles d'en bénéficier a été établie par les chefs de services, et qu'un effort pour sa répartition sur les différentes catégories a été fait.

259 agents vont bénéficier de cette prime dans le Gard.

Toutes primes confondues (330 et 1000 euros), voici la répartition par catégorie :

- A+ : 15 % (soit 39 agents)
- A : 20 % (soit 52 agents)
- B : 46 % (soit 119 agents)
- C : 19 % (soit 49 agents)

## **CAP**

Possibilité d'organiser des réunions en bilatérales (OS / RH) pour présenter les dossiers dits « particuliers » (avec des éléments médicaux, sociaux, familiaux..).

M. VILLAR a exposé brièvement les nouvelles règles de mutation dues à la départementalisation. 2 mouvements locaux par catégorie sont organisés :

- agents internes au département (en priorité)
- agents entrants dans le département (avec participation au mouvement local obligatoire).

La priorité de ce mouvement est de régulariser les agents à la disposition du directeur (ALD).

La diffusion du mouvement est prévue pour le vendredi 17 juillet 2020.

## **ORAUX CONTROLEUR EXTERNE**

La direction du Gard organise, en lien avec l'ENFiP, la tenue des oraux en visioconférence sur le site de Carnot, les 7 et 8 juillet prochains.

9 candidats sont attendus pour ces oraux dans le Gard.

Toutes les mesures d'hygiène et de sécurité sont prises pour leurs bons déroulements. Mme MERIC et un agent de la cellule informatique seront présents pour superviser les épreuves.

## **QUESTIONS DIVERSES**

Concernant les congés « imposés » (période Covid), les RH sont encore en attente des instructions du bureau RH1A.